

Proposition de l'UFR d'Histoire de Bordeaux 3 (proposition reprise et adaptée par l'UFR de philosophie)

Dans le cadre des discussions préparatoires au référendum du 29 mars 2010 relatif au projet de formation des enseignants, cette proposition tient compte du cadre réglementaire (décrets et circulaires) et entend répondre aux préoccupations unanimement partagées par les membres de l'UFR : maintien des masters recherche, formation de qualité des futurs enseignants, maintien d'une préparation à l'agrégation.

Cette proposition tient également compte des spécificités des masters recherche en histoire, à savoir l'existence de deux masters recherche, l'un associant l'histoire ancienne et médiévale, l'autre l'histoire moderne et contemporaine.

Etant donné que :

- la réforme de la mastérisation des concours, prévoyant pour les futurs enseignants un parcours en deux ans alliant recherche, préparation au concours, stages et passage des épreuves écrites et orales, est impossible à mettre en œuvre, sauf à renier les missions fondamentales de l'université ;

- elle signifie en outre à court terme la disparition des masters recherche d'histoire et, plus largement, de sciences humaines à l'université Bordeaux3 ;

- elle signifie également à court terme la disparition de la préparation à l'agrégation d'histoire (et d'autres disciplines) à l'université Bordeaux3 ;

L'UFR d'Histoire, soucieuse de maintenir la qualité de la formation de ses étudiants et de la préparation aux concours d'enseignement – capes et agrégation – toutes deux adossées à la recherche universitaire, propose :

- **le maintien de ses deux masters recherche**, en introduisant toutefois des modifications :
 - o aménagement des formations pour permettre **une soutenance du mémoire en fin de S3** (janvier de l'année de M2), aboutissement d'un travail de recherche > commencé dès le S2 (deuxième semestre de M1).
 - o **en S4 : mise en place d'un enseignement disciplinaire permettant un début de préparation aux écrits du CAPES et de l'agrégation** (l'articulation des deux concours dépendra des programmes), tout en maintenant un séminaire de recherche et en introduisant un enseignement d'épistémologie (histoire et géographie).
 - o En termes de services des enseignants, l'UFR d'Histoire est favorable à une meilleure prise en compte du travail d'encadrement des mémoires de master.
- **la mise en place d'une année spécifique de préparation aux concours, post-master**,
 - o incluant la fin de la préparation à l'écrit, la préparation à l'oral ainsi que la formation professionnelle pour laquelle l'IUFM doit constituer un > partenaire privilégié.
 - o Des stages de pratique accompagnée (mais non des stages en responsabilité à temps plein) devraient être organisés, assurant aux futurs lauréats une formation
 - o Cette année permettrait aux candidats d'obtenir une inscription et un statut d'étudiant (sur le modèle actuel de la préparation à l'agrégation).

- o Elle serait accessible aux étudiants déjà détenteurs d'un master ainsi qu'aux candidats en formation continue.

Ce projet de réorganisation des Masters Recherche comporte plusieurs avantages:

- Il prend acte des nouvelles dispositions réglementaires qui s'imposent dorénavant aux Universités assurant la formation des enseignants tout en tentant d'en limiter les effets délétères (en évitant les « reçus-collés » et en refusant les stages en responsabilité en particulier)
- Il n'engage pas l'avenir définitivement puisqu'il maintient au maximum l'existant en l'état, ménage la possibilité d'un éventuel retour en arrière et... ne dispense personne de continuer à lutter contre cette réforme (en particulier la date des écrits et le contenu des programmes)
- Il défend une idée à laquelle nous sommes attachés, à savoir que la formation à la recherche est une préparation indispensable au métier d'enseignant
- Il permet de s'entendre avec l'IUFM pour mutualiser nos forces, nos compétences et nos ressources en vue d'assurer dans les meilleures conditions la formation académique et professionnelle de nos étudiants lors de la préparation du concours (S4-S6)
- En nous dispensant d'ouvrir de nouveaux Masters professionnels de "Métiers de l'enseignement" ou de nouveaux parcours "Enseignement" dans nos Masters, il évite d'inventer des masters lourds « rien-en-un », de destabiliser de façon définitive les masters recherche ou d'imposer à nos étudiants le choix douloureux de la formation à la Recherche ou à l'Enseignement
- En nous évitant de dispenser des diplômes universitaires d'enseignants précaires et mal préparés à leurs missions, il nous dispense d'accepter les aspects les plus controversés de la réforme gouvernementale et nous permet de ne pas transiger sur notre refus collectif de brader la formation des futurs enseignants et de produire des cohortes de contractuels
- En nous permettant de conserver nos offres de formation spécifique aux concours, il nous permet, enfin et surtout, de pérenniser notre mission traditionnelle de formation des enseignants dans les meilleures conditions, et de nous appuyer sur la réforme de la mastérisation pour contribuer à une réelle revalorisation du statut d'enseignant.
- **stages:** lors de l'année de préparation hors Master, les étudiants devront bénéficier de stages de formation, c'est-à-dire des stages d'observation et d'analyses de pratique de classe. Les modalités d'organisation de ces stages devront être définies en concertation avec l'IUFM d'Aquitaine. **Ils ne devront en aucun cas consister en "stages en responsabilité", qui impliqueraient d'exposer nos étudiants à des tâches pédagogiques et à des responsabilités auxquelles ils ne sont pas préparés.**
- l'inscription et le financement se font en utilisant les modalités et la ligne budgétaire « agrégation » transformée en « concours » et / ou la négociation d'une ligne budgétaire sur le budget globalisé des iufm reçu par les universités intégratives : elle ne nécessite donc pas la création d'un DU payant
- le coût social d'un tel choix existe néanmoins (même s'il est moindre que dans le cas d'une formation bâclée et/ou contenant un tel nombre d'heures de formation qu'elle exclut de fait nombre d'étudiants. Surtout, s'il implique un allongement initial de la durée des études il permet ensuite d'éviter les « reçus collés » et la précarisation accentuée du métier d'enseignant) et le développement d'une politique d'aide aux étudiants dans les universités comme une lutte pour que le nombre d'années de bourse soit prolongé sont une nécessité

3 ^{ème} année	<p>Préparation concours (S6) Janv. : admissibilité Préparation aux oraux et stages Juin : admission</p> <p>S5 Nov. : épreuves écrites</p>	<p>Préparation à l'agrégation (avec mutualisation avec le Capes si programme commun)</p>
2 ^{ème} année	<p>S4 : début préparation concours</p> <p>S3 recherche Soutenance du mémoire</p>	
1 ^{ère} année	<p>S2 recherche S1 recherche</p>	

NB : n'est envisagée ici que l'option d'un candidat aux concours